

CER du Climont

13 route des Crêtes – 67220 Urbeis

Pôle Protection de l'Enfance 67



1. EDITORIAL

L'activité de nos centres éducatifs au cours de l'année 2024 a été très importante et témoigne d'une dynamique positive de nos structures et de la reconnaissance par nos partenaires de la qualité de l'accompagnement éducatif dispensé au bénéfice de mineurs accueillis.

Au cours de l'année écoulée, nous avons poursuivi le travail d'homogénéisation des pratiques au sein de nos centres, avec notamment le glissement de deux éducateurs du CER KREUZWEG vers le CER CLIMONT. Nous nous inscrivons dans cette volonté de réunir les centres tout en maintenant une identité singulière à chacun d'eux.

Ainsi, 2024 fut une année de consolidation et de développement des missions pour maintenir notre haute exigence en termes de travail éducatif.

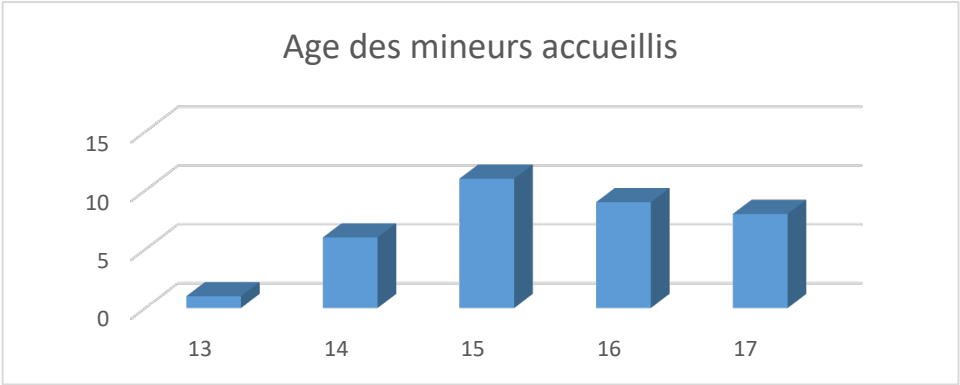
➤ L'ACTIVITE

Activité	2021	2022	2023	2024
AGRÉMENT*	8	8	8	8
JOURNEES THEORIQUES	2920	2920	2920	2920
JOURNÉES PRÉVISIONNELLES	2628	2628	2628	2628
JOURNÉES REALISEES	2112	1863	2148	2495
ÉCARTS	-516	-765	-480	-133
TAUX D'OCCUPATION	72,33%	63,80%	73,56%	85,45%
TAUX DE RÉALISATION DE L'ACTIVITÉ	80,37%	70,89%	81,74%	94,94%
NBR DE BÉNÉFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNÉE	30	36	35	29

Pendant cette année 2024, l'activité du CER a connu une hausse importante avec une augmentation de 13 points par rapport à l'année 2023. Celle-ci n'est pas liée à un surcroît d'admissions, mais une baisse importante du nombre de fugues sur l'année. En effet, Le CER du CLIMONT a admis sur l'année 29 mineurs, soit une baisse significative en comparaison avec l'année 2023.

Cependant, et tout comme l'année précédente, nous maintenons le constat de l'importance de la préparation des placements en vue de permettre aux mineurs de se projeter au CER et de donner du sens à leur séjour parmi nous.

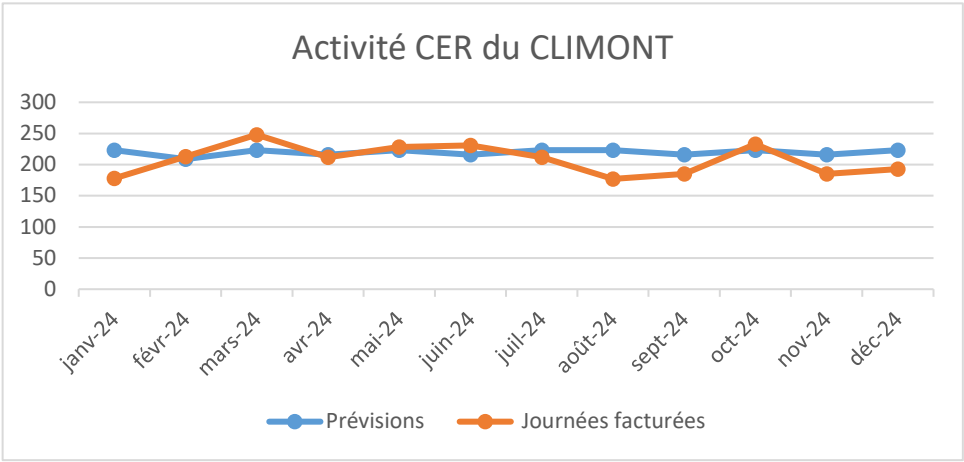
Ages des mineurs



moyenne d'âge	15,48571429
---------------	-------------

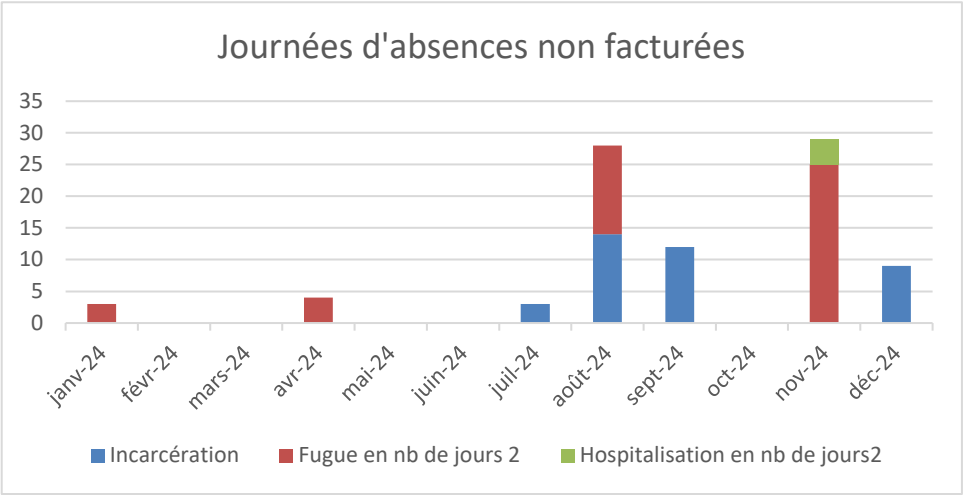
La moyenne d'âge des jeunes admis reste stable par rapport aux années antérieures, elle se fixe à 15,4 ans.

Effectif des jeunes admis



Ce graphique représente les effectifs mensuels des jeunes accueillis au CER au cours de l'année 2024.

Le CER du CLIMONT a réalisé à 95% ses objectifs d'accueil. Nous avons privilégié des placement préparé en mettant l'accent sur ce temps qui précède l'admission des mineurs. Parallèlement, nous avons fait le choix d'admettre au maximum les jeunes par groupe de 3 à 4 jeunes afin de constituer des collectifs. Cette modalité d'accueil a porté ces fruits. Comme en témoigne le tableau ci-dessous le nombre de fugue a drastiquement baissée en comparaison avec l'année 2023. De plus, sur l'ensemble des mineurs accueillis 5 jeunes seulement n'ont pas été au bout de leur placement, cette stabilité a permis un meilleur travail sur le collectif des mineurs et sur leurs prises en charge individuelle.





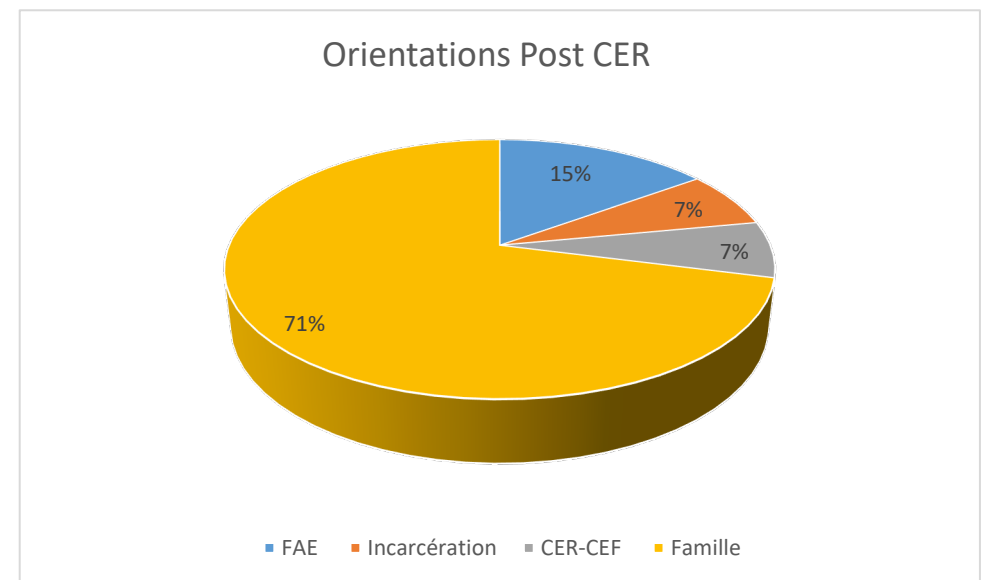
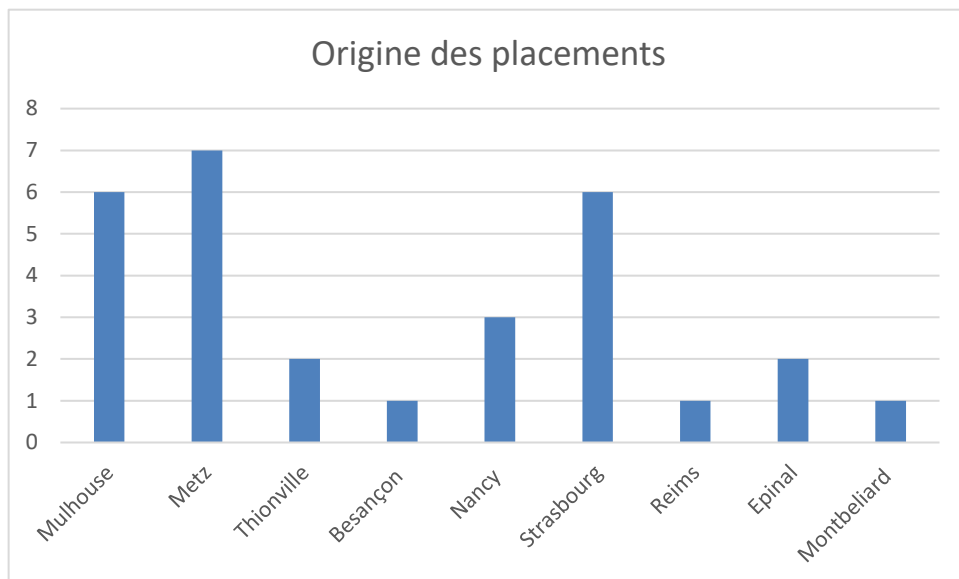
Le fonctionnement en file active du CER du CLIMONT permet d'accueillir tout au long de l'année des mineurs arrivant de France. Nous privilégions les adolescents habitant dans le Grand Est afin de favoriser la collaboration avec le milieu ouvert et le travail avec les familles. Nous restons cependant ouverts aux situations d'urgence pour lesquelles nous mettons en œuvre les moyens nécessaires.

Contactée par les STEMO, l'équipe de direction rencontre les mineurs après échanges autour de la pertinence du placement. Cette rencontre se fait, dans la mesure du possible, en présence des représentants légaux des mineurs. Nous privilégions le CER comme lieu de rencontre afin de permettre aux différents protagonistes de visualiser le futur lieu de vie du garçon durant les 5 mois que va durer le placement. Ce protocole d'admission est mis en place lorsque les conditions le permettent.

Nous constatons que l'activité du CER du CLIMONT accueille des mineurs de l'ensemble du Grand Est avec une prédominance logique des métropoles.

➤ LES SORTIES

➤ LES ENTRÉES



Le constat est fait que rarement ne s'associent les deux accompagnements (civil et pénal). Bien souvent, lorsque le mineur bénéficiait d'un double suivi, le placement en CER marque la fin de l'assistance éducative, la mesure étant fermée par le magistrat, sur demande du service du Conseil Départemental. Par ailleurs, le manque de dispositif accueillant des adolescents suivis par la justice explique le nombre de retour en famille après leur passage en CER. Ainsi, le CER intervient souvent comme une étape dans leur parcours.

Nous constatons que les retours en famille représentent les ¾ des orientations ce qui représente une grande stabilité par rapport à l'année 2023.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

a. Vie de l'établissement

Au cours de cette année 2024, plusieurs faits marquants ont marqué la vie de notre établissement, nous les exposerons ci-dessous :

Santé : Mise en place d'un accompagnement à la nutrition avec la venue d'une diététicienne au sein du CER pour l'élaboration des menus dans le cadre d'atelier bimestriel.

Artistique : L'atelier photo conduit par Mme MORITZ et financé par la DRAC a été reconduit au CER du CLIMONT avec pour objectif « la découverte et la mise en valeur du patrimoine alsacien ». Cet atelier a rencontré une réelle adhésion des jeunes et de l'équipe éducative.

Sociale : Deux nouveaux partenariats ont été créés au cours de l'année. Un premier. Avec la « banque alimentaire de Strasbourg » permettant aux jeunes de se confronter aux réalités sociales et de s'impliquer dans l'aide à la personne. Puis, avec la SPA de Strasbourg, le contact avec les animaux favorisant le développement de l'empathie chez nos garçons.

Sportif : Une nouvelle activité a été programmée le mardi après-midi dans le cadre d'un partenariat avec la salle d'escalade de Colmar. Pour la première année au

CER du CLIMONT, les mineurs ont participé à un stage d'initiation à la nature organisé par un réserviste du 1^{er} RI de SARREBOURG.

b. Focal sur l'action de l'établissement dans le domaine du partenariat.

Notre intervention continue de se penser et de s'organiser autour d'un réseau de partenaires que nous étayons chaque année :

- **La gendarmerie** : l'année 2022 a été marquée par l'arrivée du CJPM et de nouvelles procédures entraînant des changements d'organisation. Des contacts réguliers favorisent le travail avec les différents services.

- **Les STEMO** : les éducateurs de MO suivent, tout au long du placement, le déroulement et l'évolution du mineur lors de contacts et de rencontres régulières (synthèses, visites, démarches).

- **Les familles** : notre intervention se concentre sur le mineur accueilli et le travail avec sa famille en fait partie. Ainsi, en collaboration avec les STEMO, nous travaillons à remobiliser et/ou resituer les parents dans l'éducation de leur fils. Des relations très régulières s'organisent entre l'éducateur référent du CER et la famille du mineur, dans l'intérêt du projet individualisé.

- **Partenaires médicaux** : nous travaillons avec le cabinet médical du Giessen à Villé pour effectuer le suivi médical général des adolescents. Une visite est organisée dès la première semaine de placement et se conclut par la délivrance d'un certificat médical d'aptitude aux activités réalisées au CER. Dans le même objectif de santé, un suivi dentaire est proposé à chaque adolescent à la maison de santé de Schirmeck. Nous travaillons avec le cabinet infirmier de Saales. D'autres partenaires médicaux sont sollicités en fonction des besoins des mineurs (kinésithérapeute, orthophoniste, psychiatre, dermatologue...).

- **Éducation Nationale** : une convention tripartite avec l'Éducation Nationale et la PJJ a été signée permettant aux CERs de bénéficier chacun de 2h d'enseignement de sciences et 2h d'enseignement de français/culture générale par semaine. Nous avons rencontré des difficultés pour articuler le rythme du CER, régi par des placements de

cinq mois, et les contraintes de l'organisation des professionnels de l'éducation nationale. Nous travaillons actuellement à améliorer cette collaboration qui a montré tout son intérêt pour le suivi des jeunes et la construction de leur projet post-CER.

- Le souvenir français : association d'ancien combattant, ce partenariat nous permet de travailler le rapport des jeunes à la citoyenneté autour d'actions manuelles comme le nettoyage et l'entretien de lieux de commémoration.

- ESEIS, DEUST, IRTS, PRAXIS Sociale : Nous avons une place d'apprenti(e) au CER du Clumont. En juin 2020, nous avons accueilli une apprentie monitrice-éducatrice qui a obtenu sa certification en juin 2021. Au mois d'août 2021, nous avons admis une apprentie éducatrice spécialisée en 1^{re} année. Parallèlement, le CER du Clumont accueille régulièrement des stagiaires sous différentes modalités.

- Employeurs stages : dans le cadre du projet d'établissement, une période de stage est prévue pour chaque mineur accueilli. Aussi, des relations de confiance se sont créées avec les patrons des entreprises environnantes qui accueillent les mineurs en stage de découverte sous convention. Le réseau s'étend au gré des projets des mineurs. Ces conventions requièrent une évaluation de stage de la part de l'employeur, ainsi qu'une attestation que les garçons pourront faire valoir lors de leurs expériences professionnelles futures. Par ailleurs, l'accès aux stages nécessite un travail de préparation (Recherches, CV, LM, présentation) réalisé par le mineur et accompagné par l'équipe.

4. DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Le CER du CLIMONT poursuit sa démarche d'amélioration continue de la qualité à travers la mise en œuvre du plan d'action redéfini en juillet 2022.

Plusieurs axes ont été travaillés au cours de l'année :

Six séances de GAP ont été conduites au cours de l'année. Sur ces temps, l'ensemble de l'équipe éducative fut réunie. Un effort important du CER a été fait afin de garantir la présence de tous sur ces moments forts en termes de réflexion et de coordination du travail éducatif.

Des formations collectives et individuelles ont été organisées tout au cours de l'année et ont permis aux éducateurs de grandir et de se construire professionnellement :

Programmation	Nombre de salarié concernés	Structure	Intitulé
au cours de l'année - 6 séances	10	CLT	GAP
juin-24	6	CLT/KRZ	optimiser les écrits professionnels
mars et septembre 2024	20	CLT/KRZ	manipulation extincteur
déc-24	8	CLT	communication non-violente
mai-24	3	KRZ	mener des entretiens familiaux
sept-24	10	KRZ	accompagnement aux techniques d'entretien motivationnel
nov-24	6	KRZ/CLT	formation habilitation électrique
sept-24	2	KRZ	tuteur de stage module complémentaire
sept-24	4	KRZ/CLT	formation outlook
2024	2	CLT/KRZ	VAE éducateur spécialisé validé
2024	1	KRZ	master management

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2024

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI pourvu	14,00	1,50	1	8,00	0,50	0,00	3.00
CDI non pourvu	0	0	0	0,00	0	0	0

L'équipe du CER du CLIMONT s'est montrée stable pendant l'année 2024 avec un unique départ au cours de l'année et un éducateur en longue maladie qui fut remplacé à compter du mois de septembre 2024.

Un absentéisme lié à des arrêts maladie plus importants au cours de l'année qui a nécessité un recours au plus important aux intervenants extérieurs pendant le dernier trimestre.

La présence du mi-temps de secrétariat a été très favorablement ressentie par l'ensemble de l'équipe du CER grâce à une meilleure gestion tant au niveau de la comptabilité qu'au niveau administratif. Le renouvellement du poste a été demandé et l'accord de principe de notre financeur nous a été donné, ce qui nous permet d'envisager l'année 2025 sous de bon hospice.

6. CONCLUSION

L'année 2024 fut une année bonne en terme d'activité. La dynamique d'équipe certaine tension mais le travail éducatif a été réalisé et les résultats pour les mineurs accueillis sont au rendez-vous. Le nombre de journées de fugue en nette diminution témoigne de la valeur de l'accompagnement éducatif dispensé au sein du CER. Les nouveaux partenariats témoignent également du dynamisme de l'équipe et de la volonté de tous d'avancer et de se projeter en faveur de l'amélioration continue de notre accompagnement.

Au vu de cette année, nous pouvons envisager avec sérénité l'avenir et le déménagement de la structure qui devra être effective en 2029.